



## Rapport annuel 2021

### I. ORGANISATIONS MEMBRES

L'Union suisse des professions libérales (USPL), organisation faîtière regroupant 16 associations professionnelles, a défendu les intérêts de quelque 90'000 membres durant l'année sous revue. Les associations membres de l'USPL sont les suivantes:

- Fédération des médecins suisses (FMH), membre depuis 1990
- Fédération Suisse des Avocats (FSA), membre depuis 1990
- Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), membre depuis 1990
- Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), membre depuis 1990
- Association des Banques Privées Suisses (ABPS), membre depuis 1990
- Société suisse d'odontostomatologie (SSO), membre depuis 1990
- ChiroSuisse, Association Suisse des Chiropraticiens (ASC), membre depuis 1997
- Fédération Suisse des Notaires (FSN), membre depuis 1998
- Fédération Suisse des Psychologues (FSP), membre depuis 1998
- Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), membre depuis 2002
- Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG), membre depuis 2006
- Fédération suisse des Ostéopathes (FSO), membre depuis 2013
- Swiss Engineering, membre observateur depuis 2018
- Association Suisse des Techniciens en radiologie médicale (ASTRM), membre observateur depuis 2019
- Conférence des associations professionnelles suisses de logopédistes, membre observateur depuis 2020

PhysioSwiss est devenue membre au 10 septembre 2021. Elle remplace la Conférence des Présidents romands de PhysioSwiss.

### II. ORGANES

#### Comité directeur

Lors de l'Assemblée générale du 10 septembre 2021, les délégués ont élu:

- Mme Sabine Schläppi, directrice de ChiroSuisse, au Comité directeur, en remplacement de M. Jean-Pierre Cordey.
- M. Osman Besic, directeur de PhysioSwiss, au Comité directeur, en remplacement de M. Sébastien Gattlen.

Composition du Comité Directeur dès le 10 septembre 2021:

- Pirmin Bischof, Conseiller aux États, avocat et notaire, président;
- Claudia Schwalfenberg, Cheffe du service Affaires politiques de la SIA, vice-présidente
- Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH, vice-président;
- Franz Stämpfli, membre du Comité directeur de la FSN, membre du Comité directeur,
- Sabine Schläppi, directrice de ChiroSuisse, membre du Comité directeur;
- Patrick Dorner, directeur de l'ASG, membre du Comité directeur;
- Simon Gassmann, secrétaire général de la SSO, membre du Comité directeur;
- Jan Langlo, directeur de l'ABPS, membre du Comité directeur;

- René Rall, secrétaire général de la FSA, membre du Comité directeur;
- Marianne Roth, directrice de l'ASP, membre du Comité directeur;
- Stéphanie Ruegsegger, représentante de la FER-Genève, membre du Comité directeur;
- Sébastien Simonet, membre du Comité directeur de la FSP, membre du Comité directeur;
- Sébastien Byrde, président de la FSO, membre du Comité directeur
- Osman Besic, directeur de PhysioSwiss, membre du Comité directeur
- Joëlle Pitteloud, représentante de la C/APSL, membre invitée
- Gregor Hubbuch, membre du Comité directeur de Swiss Engineering, membre invité
- Karolina Dobrowolska, présidente de l'ASTRM, membre invitée

Le Comité directeur de l'USPL a siégé quatre fois au total sous la présidence de M. Pirmin Bischof. En raison de la pandémie de Covid-19, trois séances (25 janvier, 5 mai et 22 novembre) se sont tenues en mode virtuel.

### **Assemblée générale**

L'Assemblée générale de l'USPL s'est tenue le 10 septembre 2021 à Berne, Hôtel Bellevue Palace. Après la partie statutaire, M. Michaël Hermann, directeur général de Sotomo, a présenté les premiers résultats de l'étude, mandatée par l'USPL, intitulée «Femmes hautement qualifiées des professions libérales».

### **Secrétariat**

Le secrétariat a préparé les séances du comité directeur et des groupes de travail politique de la santé et construction. Il s'est également employé à organiser l'Assemblée générale ainsi que la 5<sup>ème</sup> Journée des professions libérales du 16 novembre 2021.

## **III ACTIVITES**

### **5<sup>ème</sup> Journée des professions libérales**

Le 16 novembre 2021, s'est tenue à Berne la 5<sup>ème</sup> Journée des professions libérales. La manifestation, qui a vu la participation de l'ancienne Conseillère fédérale Doris Leuthard, a rencontré un grand succès et a fait l'objet d'une large couverture médiatique.

**Lors de cette journée, l'USPL a présenté l'étude** «Femmes hautement qualifiées des professions libérales», réalisée par l'Institut Sotomo. Elle révèle qu'aujourd'hui en Suisse, près de la moitié de la population active titulaire d'un diplôme universitaire est féminine. Toutefois, les femmes exerçant une profession libérale effectuent toujours nettement moins que la moitié des heures de travail. L'étude examine les raisons de la plus faible participation des femmes au marché du travail. Elle identifie les mesures permettant d'accroître la participation des femmes titulaires d'un diplôme universitaire et donc de mieux mobiliser ce réservoir de professionnelles qualifiées.

Les professions libérales offrent aux femmes hautement qualifiées des domaines d'emploi importants. Une femme hautement qualifiée sur trois employées à temps partiel aimerait travailler davantage, mais ne le fait pas parce que les conditions cadres ne sont pas réunies. Le potentiel des femmes hautement qualifiées dans les professions libérales n'est donc pas exploité.

L'étude fait également apparaître que les hommes qui optent pour un horaire de travail réduit souhaitent plus de temps pour eux et plus de loisirs. Les femmes en revanche expliquent leur choix du temps partiel par leurs obligations familiales et des conditions cadres défavorables. Il s'agit notamment de l'absence de soutien de la part de leur partenaire de vie, qui ne réduit pas son taux d'occupation, de l'absence de soutien de la part de l'État, qui ne propose pas de structures d'accueil abordables pour les enfants, et enfin de l'absence de soutien de la part de leur employeur, qui ne les appuie pas suffisamment.

A la lumière de cette étude, l'USPL a adopté la résolution «Mieux exploiter le potentiel des femmes hautement qualifiées dans les professions libérales», qui repose sur quatre axes:

- **Plus de soutien de la part de l'État.** Pour améliorer l'équilibre entre famille et travail, des structures d'accueil pour les enfants plus accessibles et financièrement acceptables sont nécessaires. Cela comprend également des écoles à horaire continu. Dans le cas des modèles de travail flexibles, il appartient à la Confédération de pallier rapidement la situation.  
**Inclure les professions libérales dans l'initiative fédérale sur le personnel qualifié.** La pénurie de travailleurs qualifiés dans les professions libérales est grave. Le Conseil fédéral n'a toujours pas inclus les professions libérales dans son initiative sur le personnel qualifié. L'USPL demande que les professions libérales soient représentées dans les organes de l'initiative sur le personnel qualifié.
- **Plus de soutien de la part de l'économie.** L'économie doit offrir aux femmes hautement qualifiées ayant des enfants des horaires de travail nettement plus flexibles.
- **Plus de soutien au sein de la société.** Il doit être possible et attrayant pour les deux parents de bénéficier d'horaires de travail flexibles.

#### **Séance avec Nicolas Wallart, Chef du secteur Analyse et politique de la réglementation au SECO**

Le 8 juin 2021, plusieurs membres du Comité directeur ont participé à une séance virtuelle avec Nicolas Wallart, Chef du secteur Analyse et politique de la réglementation au SECO. Ce dernier a présenté les deux projets de loi sur l'allègement administratif et de frein à la réglementation que le Conseil fédéral a mis en consultation dans le courant de l'été de l'année sous revue.

#### **Rencontre avec Anne Levy, directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)**

Le 30 juin 2021, les membres du groupe de travail politique de la santé ont rencontré Anne Levy, directrice de l'OFSP, en visioconférence. Outre le Covid-19, plusieurs sujets d'actualité de politique sanitaire, tel que le nouveau tarif médical (TARDOC), ont été abordés lors de cette séance.

#### **Interpellation: «Dossier électronique du patient. Veiller à une mise en oeuvre praticable»**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le président de l'USPL, le conseiller aux États Pirmin Bischof, a déposé l'interpellation «Dossier électronique du patient. Veiller à une mise en oeuvre praticable», qui a été élaborée par le groupe de travail politique de la santé de l'USPL.

#### **Rencontre avec Mme Monika Brodmann, présidente de l'Institut de formation médicale post graduée et continue (ISFM)**

Lors de sa séance du 22 novembre 2021, le Comité directeur a reçu Mme Monika Brodmann, présidente de l'ISFM, qui a fait un exposé intitulé «Formation basée sur les compétences: l'exemple des médecins en formation continue en Suisse».